

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-AY

PRET DE TABLES ET BANCS

Réservation de tables, bancs et chaises par un habitant de Saint-Germain-Sur-Ay (Toute personne payant une taxe locale à Saint-Germain-Sur-Ay).

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

DATE D'UTILISATION :

La délivrance du matériel se fera impérativement **le vendredi à 11h** précédant cette date.

ADRESSE D'UTILISATION DU MATERIEL (Obligatoirement à Saint-Germain-Sur-Ay) :

NOMBRE DE TABLE (Caution 30 € par table) :

NOMBRE DE BANCS (Caution 20 € par banc) :

NOMBRE DE CHAISES (Caution 20 € par chaise) :

DATE DU RETOUR :

Le retour du matériel se fera impérativement **le lundi à 11h** suivant cette date.

L'EMPRUNTEUR RECONNAIT AVOIR RECU.....TABLES.....BANCS.....CHAISES

L'emprunteur a remis un chèque de caution à l'ordre du TRESOR PUBLIC de euros
au représentant de la mairie.
St Germain sur Ay le

Le représentant de la Mairie

L'emprunteur

L'EMPRUNTEUR A RAPPORTE.....TABLES.....BANCS.....CHAISES.

- Le matériel **étant au complet et en bon état**, le représentant de la mairie a redonné son chèque de caution à l'emprunteur.
- Le matériel **n'étant pas au complet ou en mauvais état**, le chèque de caution sera rendu lorsque l'emprunteur aura réglé la différence.

St Germain sur Ay, le
Le représentant de la Mairie

L'emprunteur